

PLANETE ENERGIE RDC



BULLETIN SEMESTRIEL

Période couverte
Janvier à juin 2025

**Auteur : Cadre de Concertation sur les
Ressources Naturelles, CdC/RN
Appui financier : 11th Hour Project**



INTRODUCTION

Dans le souci de mettre en lumière les activités liées au secteur de l'énergie en République Démocratique du Congo, le Cadre De Concertation sur les Ressources Naturelles, CdC/RN, a effectué une collecte des données afin de vous proposer ce magazine semestriel dont la période va de Janvier à Juin 2025.

C'est avec un profond engagement citoyen que le CdC/RN vous présente ce premier numéro de Planète-Énergie/RDC. À travers cette publication semestrielle, nous entendons contribuer activement à la documentation, à l'analyse et à la vulgarisation des enjeux liés à l'énergie dans notre pays.

Dans un contexte où l'accès à l'électricité reste un luxe pour une majorité de la population, et/ou des réformes législatives s'opèrent sans toujours intégrer les besoins des communautés, il est crucial de produire une information fiable, critique et orientée vers le changement. Ce magazine se veut un espace de suivi, d'alerte et de proposition, nourri par des données concrètes et des voix citoyennes.

Dans ce premier numéro, le CdC/RN vous présente les réalisations du secteur de l'énergie en RDC, passant par la révision controversée de la loi sur l'électricité, le financement pour la réhabilitation du barrage d'Inga 3 ; les défis majeurs liés au secteur, des opportunités projetées pour les six mois restant de l'année 2025 et des revendications pour l'amélioration de ce secteur.

Nous espérons qu'il vous inspirera, vous informera et renforcera votre engagement pour un secteur énergétique plus transparent, équitable et au service du développement durable de la RDC.



CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE EN RDC

La République Démocratique du Congo regorge d'un potentiel énergétique considérable, principalement grâce à ses ressources naturelles abondantes telles que l'hydroélectricité, l'énergie solaire et la biomasse. Le fleuve Congo, deuxième au monde en débit, offre à lui seul une capacité de production estimée à plus de 100 000 MW, dont une infime partie est exploitée à travers les barrages d'Inga et quelques autres infrastructures.

Malgré cette richesse, l'accès à l'électricité reste un défi majeur : moins de 20 % de la population congolaise bénéficie d'un service électrique fiable, avec un écart frappant entre les centres urbains et les zones rurales, où l'électrification est quasi inexistante.[1] Le recours massif au bois et au charbon de bois pour les besoins énergétiques de base constitue une pression supplémentaire sur les forêts et la santé publique.

Dans ce contexte, le pays est engagé dans une dynamique de réforme et d'initiatives visant à améliorer l'accès à l'énergie : projets d'électrification rurale, mini-réseaux solaires, lois sectorielles, et mobilisation des acteurs publics, privés et de la société civile. Ce magazine se veut une vitrine de ces efforts et une contribution à la documentation et au suivi des dynamiques énergétiques en RDC.

Objectif du Magazine

Ce magazine vise à informer la population congolaise sur la situation évolutive du secteur énergétique mais aussi veiller à ce que les droits des consommateurs soient respectés par les autorités compétentes du pays, et à fin, faire des plaidoyers pour l'amélioration de ce secteur.

Sommaire

1	INTRODUCTION	-----	p.01
2	LANCEMENTS & PROJETS ÉNERGÉTIQUES	-----	p.03
3	GOVERNANCE & CADRE LÉGAL	-----	p.05
4	PLAIDOYERS & REVENDICATIONS	-----	p.11
5	TÉMOIGNAGES ET TERRAIN	-----	p.13
6	ANALYSE ET PERSPECTIVES	-----	p.14
7	ANNEXES / DONNÉES	-----	p.17



Lancements & projets énergétiques

Mise en service de barrages hydroélectriques et nouveaux sites ou infrastructures électriques



Maintenance et réhabilitation de la centrale hydroélectrique de la Tshopo : d'après l'article de l'ACP du 14 Février 2025, la Société nationale d'électricité (SNEL) a procédé à la remise en service du groupe n°2 de la centrale hydroélectrique de la Tshopo, après des travaux de maintenance visant à réparer une fuite d'huile au niveau de la tête de la turbine. Cette intervention a permis de rétablir une capacité de production de 5 mégawatts, améliorant ainsi la desserte électrique de la ville



Lancement du projet d'électrification par soutirage de la localité de Singini et ses environs : Dans sa mission régalienne d'électrifier les zones rurales, l'ANSER a financé, en date du 24 mars 2025, un projet visant à électrifier la localité de Singini et ses environs, dans le territoire de Tshela. Le présent projet sera exécuté par l'entreprise Pik Services



Katende amorce sa première phase de 16 MW : après plus d'une décennie de retards, la centrale hydroélectrique de Katende voit ses travaux progresser avec 45% de réalisation, d'après les constatations faites par lePoint.cd, le 14 Avril 2025. Le gouvernement congolais a décidé de financer seul ce projet, initialement estimé à 280 millions de dollars, en raison des lenteurs du financement indien



Southern Energy lance la réhabilitation de la centrale hydroélectrique : selon l'article publié par lePoint.cd en date du 29 Avril 2025, la province de la Tshopo entrevoit une relance énergétique majeure. Avec la réhabilitation de la centrale hydroélectrique Tshopo I et l'ajout d'un champ solaire, ce projet pilote promet de transformer durablement l'approvisionnement énergétique dans le Nord-Est de la RDC



Renforcement des infrastructures électriques à Bunia/La société Greentech Energy a renforcé deux sous-stations électriques à Bunia : selon un article publié par l'ACP en date du 26 février 2025, il s'agit notamment de la sous-station du quartier Ngezi (dite « Danger ») qui a vu sa capacité passer de 4 à 5 mégawatts ; mais aussi une autre sous-station a été délocalisée de l'abattoir au Centre hospitalier CEME, quartier Hoho. Des transformateurs supplémentaires ont été installés dans plusieurs quartiers, notamment à Kanyasi et Lumumba. Greentech prévoit également le déploiement du système de prépaiement « cash power », visant à améliorer la qualité et la stabilité de l'approvisionnement électrique



Lancement des travaux de construction de la Centrale hydroélectrique de Mbombo : selon l'article publié par ANSER le 17 février 2025, après plusieurs difficultés, le projet de la construction de la centrale hydroélectrique de Mbombo sur la rivière Lulua, situé dans la province du Kasai Central, a effectivement été lancé. Ce projet vise à pallier à la précarité énergétique dont l'entité fait face depuis des décennies



Katamba Mining injecte 80 millions USD pour relancer Mpiana-Mwanga et vise 200 MW pour alimenter la mine de Lithium de Manono en province de Tanganyika : Katamba Mining, filiale de Zijin Mining, a investi, le 17 avril 2025, plus de 80 millions de dollars pour remettre en service la centrale hydroélectrique de Mpiana-Mwanga, construite en 1927 et dont l'arrêt était intervenu depuis 1997. Selon lePoint.cd



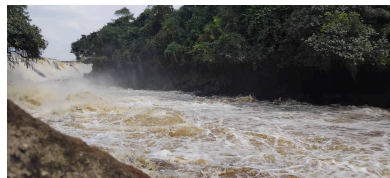
Réception d'un deuxième lot de matériels de construction du barrage de Katende Tshimbulu : la province du Kasai Central s'active de plus en plus dans l'électrification de ses zones. Elle a réceptionné, le 21 Mars 2025, 864,45 tonnes de matériaux de construction destinés au barrage hydroélectrique de Katende, considérés comme un deuxième lot après ceux réceptionnés en 2024, selon ACP



Réhabilitation de la centrale hydroélectrique de la Tshopo : d'après un article publié par opinion-info.cd le 27 mai 2025, la Société nationale d'électricité (SNEL) a entrepris des travaux de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de la Tshopo, notamment le remontage de l'unité G1, avec une remise en service prévue pour août 2025



Deux turbines en service attendues pour relancer le barrage de Katende dans 24 mois : selon un article publié par lePoint.cd le 06 mai 2025, le chantier du barrage de Katende reprend vie après des années d'arrêt. 32 MW d'électricité sont attendus d'ici 2027 pour désenclaver énergétiquement la province du Kasai Central. Avec un soutien financier du gouvernement et une supervision renforcée, ce projet hydroélectrique pourrait bien transformer durablement l'accès à l'électricité dans la région longtemps délaissée



L'appui de 250 millions USD de la banque mondiale à Inga 3 illustre les progrès de gouvernance réalisés par le gouvernement congolais : selon le conseiller Dieudonné Ntumba, publié le 05 juin 2025 sur finance-entreprise.com, ce soutien international est le fruit d'un effort rigoureux visant à assainir et structurer la gestion des finances publiques. La stabilité du cadre macroéconomie et la mise en œuvre de réformes majeurs ont été des éléments déterminants pour obtenir ce financement.



3555 Tonnes de matériel livrées pour relancer un barrage de 64 MW financé à 280 millions USD par l'état : à en croire lePoint.cd le 23 Avril 2025, le barrage hydroélectrique de Katende d'une capacité prévue de 64 MW, reprend vie après des années d'arrêt. Financé à hauteur de 280 millions USD par l'état congolais, le projet vise à fournir 16 MW d'électricité dans les 24 mois à venir, desservant Kananga, Mbuji-Mayi et Tshimbulu. Avec 45% des travaux déjà réalisés.



A Kisangani la direction générale de la SNEL s'active pour la relance de la puissance de ses équipements : d'après un article publié par chronikco.net le 17 juin 2025, des travaux de réhabilitation du réseau de distribution électrique ont été entrepris, notamment la remise en service du transformateur n°3 (6,6/30 kV, 12 MVA) du poste élévateur, resté hors service pendant plus d'un an. Ces efforts visent à renforcer la stabilité de l'alimentation électrique dans plusieurs quartiers stratégiques de Kisangani



Le nouveau programme de développement d'Inga 3 débutera par des investissements dans les communautés locales congolaises : d'après worldbank.org le 03 Juin 2025, le programme en plusieurs phases contribuera à jeter les bases du développement durable d'Inga 3 et à créer des emplois

Lancement de mini-réseaux solaires



Electrification Rurale - Construction des centrales solaires photovoltaïques : La cité de Bulungu, située dans la province du Kwilu, bénéficie actuellement d'un projet ambitieux d'électrification rurale. Ce projet repose sur la construction de centrales solaires photovoltaïques, dont la première phase d'implantation se déroule sur deux sites : Athénée et CENI. Selon une précision faite par ANSER le 17 Février 2025, ces deux sites, respectivement dotés de 200 kWc et 300 kWc, auront un impact majeur sur l'accès à l'énergie dans cette région rurale. Cette initiative vise à connecter un total de 1700 ménages à l'électricité



Vers une électrification de haut niveau au complexe minier : Kamo Copper et CrossBoundary Group ont signé en date du 10 Avril 2025, un accord novateur visant à alimenter le complexe minier avec une énergie de base 100% renouvelable avec une capacité de 222MW de centrale solaire et 526MWh de stockage en batterie qui donnent un totale de 30MWd'énergie propre 24/24 et 7j/7 pour la mine



Inauguration d'une Centrale Solaire de 22kWc : ANSER a inauguré, le 16 février 2025, une centrale solaire de 22 kWc à Eyene Mankondo, à 80 km à l'Ouest d'Idiofa dans la Province de Kwilu. Cette centrale va permettre l'électrification de l'espace public, l'hôpital général de référence et une école de la place

Projet sur l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 175 kWc : dans le cadre de son engagement pour l'amélioration de l'accès à l'énergie en zones rurales, l'organisation ANSER-RDC a mis en œuvre le 24 Février 2025, un projet d'électrification à Kalamba, situé dans le territoire de Kapanga, province de Lualaba. Ce projet ambitieux repose sur l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 175 kWc, un investissement stratégique pour renforcer l'infrastructure énergétique de la région et améliorer les conditions de vie des populations locales. Cependant, selon l'ANSER, le projet ne se limite pas à fournir de l'énergie aux ménages, il inclut également des initiatives pour le développement économique local. La centrale solaire permet également l'installation des unités de production et de transformation des produits agricoles



Gouvernance & cadre légal

Nouvelles lois ou décrets en lien avec l'énergie



Publication de l'Ordonnance-loi n°25/025 du 05 février 2025, modifiant la loi sur l'électricité de 2014 : pour mettre à jour et harmoniser les lois du pays avec les nouvelles réalités, le gouvernement congolais a publié une ordonnance-loi N° 25/025, en date du 05 Février 2025. Cette dernière vient modifier la précédente loi promulguée en 2014



Publication de la note circulaire N° 03/ARE/DG/DGA/03/2025 à l'attention des opérateurs, prestataires de services et usagers du secteur de l'électricité : après un constat sur la conformité et le non-respect des procédures d'installation électriques, l'autorité de régulation du secteur de l'énergie, ARE, a publié une note circulaire exigeant un certificat de toute installation électriques, délivré par l'ARE, qui atteste la conformité aux normes et standards applicables dans le secteur de l'électricité en RDC



Le Gouvernement Congolais instaure, le 30 mars 2025 à Kinshasa, un nouvel ordre de paiement permanent des dettes de la REGIDESO et de la SNEL : dans l'idée d'alléger les irrégularités de l'Etat Congolais aux paiements de ses dettes vis-à-vis de la REGIDESO et la SNEL, la première Ministre a instruit son gouvernement d'instaurer dès le mois d'Avril un ordre permanent des paiements



Représentation de la RDC à l'ouverture de la semaine de l'énergie durable de la SADC 2025 : pour sa première fois, le ministre congolais des ressources hydraulique et de l'énergie, Teddy LWAMBA, a participé à l'ouverture de la semaine de l'énergie durable de la SADC. De la même occasion, il a adressé un tableau saisissant du potentiel énergétique du pays et les défis cruciaux d'accès à l'électricité pour la population. En outre, il a également démontré l'avantage comparatif à pouvoir exploiter le potentiel de la RDC



Lecture, à Kinshasa, le 20 mars 2025, par la présidence de république, de l'ordonnance présidentielle ratifiant un accord de 2017 entre le CCB Chinois et la RDC pour la réhabilitation de trois groupes d'Inga 2, d'une valeur de plus de 180 millions de dollars américains



A son tour le Sénat adopte huit projets de loi de ratification pour impulser la modernisation du pays : d'après un article rédigé par actualité.cd, le 12 juin 2025, le Sénat congolais a adopté huit projets de loi de ratification, dont un accord de financement de 250 millions de dollars pour le développement du barrage Inga 3. Cette adoption fait suite à celle de l'Assemblée nationale et illustre la cohésion institutionnelle autour de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement

Réformes ou politiques annoncées



Lancement des journées portes ouvertes à la centrale électrique autonome dans le territoire de Lupatapata, province du Kasai Oriental, le 27 Février 2025, par l'entreprise ONYO BT



Signature de partenariat entre FOGEC graphique, INPP, CADECO, l'OUDA et SNCOOP pour la viabilité et la pérennisation des centrales électriques construites par ANSER : en date du 05 Mars 2025, pour jouer un rôle décisif dans l'induction du développement l'électrification doit être associée aux autres secteurs. C'est dans cette optique que FOGEC graphique, INPP, CADECO, l'OUDA et SNCOOP, ont signé un partenariat pour préconiser la viabilité et la pérennisation des centrales électriques construites par ANSER-RDC



Préparatifs du lancement des travaux d'asphaltage de la route Luvaka de son alimentation électrique, en date du 01 Mars 2025, à Mbanza-Ngungu, province du Kongo Central, par le Gouvernement Provincial



Recyclage, le 9 Mars 2025, dans la ville de Bukavu au Sud-Kivu, du Directeur Provincial de la SNEL, le Chef de service commercial ainsi que le chargé du Cash Power par le M23

Réunion d'harmonisation, en date du 14 Mars 2025, entre le gouvernement provincial du Kasai Oriental ainsi que les parties prenantes du conflit de non-paiement des agents d'ENERKA dans la production et commercialisation de l'électricité de la centrale de Tshiala : Une crise règne entre SEKO et la MIBA, suite au non-paiement des agents d'ENERKA, une filiale de la MIBA spécialisée dans la production et la commercialisation d'électricité de la région. Pour remédier à cette situation, le ministre provincial des ressources hydrauliques et de l'électricité, a organisé sur instruction du gouverneur de la province du Kasai Oriental une rencontre entre les trois parties prenantes au conflit à savoir SEKO, MIBA et ENERKA, afin de trouver une solution dans ce qui les opposait



Le CODED présentera un projet de décret sur les énergies renouvelables : selon l'article publié le 15 Mars 2025 par newnarratifrdc.net, CODED annonce l'organisation d'une session d'échange le 24 mars pour contribuer à l'élaboration d'un cadre juridique pour les énergies renouvelables en RDC. Il propose à élaborer son propre projet de texte, son objectif est de développer une stratégie spécifique pour la promotion de cette source d'énergie renouvelable, considérée comme la plus facile à développer



L'Allemagne octroie 150 millions d'euros à l'ANSER pour électrifier 230 zones rurales et périurbaines en RDC : Le forum Allemagne-Afrique sur l'énergie a débouché, en date du 20 Mars 2025, à Berlin, en Allemagne, sur la signature d'un contrat commercial de 150 millions d'euros pour le financement de la construction des centrales solaires et mini centrales hydroélectriques en zones rurales et périurbaines en RDC



La SNEL vise une couverture nationale de 60% d'ici 2040 : elle l'a annoncée le 17 Mars 2025 à Kinshasa. Ceci vise à stabiliser l'électricité en RDC. Selon 7sur7.cd, Ces projets s'inscrivent dans trois horizons temporels, notamment court terme, moyen terme et long terme



Projets d'électrification et de diversification énergétique : selon ACP dans son article publié le 13 avril 2025, une réunion gouvernementale a été tenue à Kinshasa pour discuter de la reconstruction et de la modernisation de la centrale hydroélectrique Tshopo 1. Le projet prévoit le remplacement complet des trois turbines du barrage, la réhabilitation à 100 % de la centrale et la modernisation des infrastructures de distribution, y compris les postes primaires de haute et basse tension. Une fois achevé, ce projet permettra de produire une capacité minimale de 20 mégawatts



Démarrage des travaux de construction de la centrale électrique à gaz par la société Perenco : le Ministre des hydrocarbures a présenté, le 23 Avril 2025, au Conseil le rapport circonstancié relatif au démarrage des travaux de construction de la centrale électrique à gaz de 250 mégawatts par la société Perenco



Facilitation, le 18 Février 2025 de l'accès au Cash Power des habitants de Bukavu par la SNEL, pour une bonne adaptation



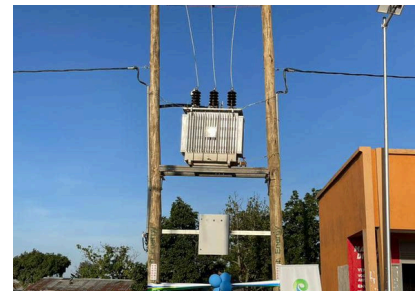
Financement du projet Inga 3 : d'après banquemondiale.org, le 3 juin 2025, la Banque mondiale a approuvé un crédit de 250 millions de dollars américains, représentant la première phase d'un programme de développement d'un milliard de dollars pour le projet Inga 3. Ce financement vise à poser les bases du développement durable d'Inga 3, le plus grand projet énergétique de la RDC à ce jour, en commençant par des investissements en faveur des populations locales, des infrastructures et de l'emploi



La première ministre a annoncé, le 19 Mars 2025 à Kinshasa, l'électrification imminente de la ville de Kikwit dans la province du Kwilu, selon TOP CONGO FM



Une mini-station météorologique inaugurée à l'ISP-BUNIA : la station météorologique inaugurée le 27 Avril 2025, au sein de l'Institut supérieur Pédagogique de Bunia va permettre de capter la température et les précipitations ce qui peut faciliter la prévision météorologique, selon lavoixdelituri.net



Green Tech Energy augmente son réseau électrique à Bunia : Depuis qu'elle a gagné le marché de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Budana, l'entreprise Green Tech Energy s'active de plus en plus pour permettre un accès à l'électricité pour tous en ville de Bunia. C'est dans cette optique qu'elle a franchi une nouvelle étape, en date du 25 Mars 2025, en s'équipant des nouvelles machines totalisant 15 MVA lui permettant d'atteindre son objectif de fournir une électricité stable et continue, pour mettre fin aux coupures intempestives qui affectent les habitants et les entreprises locales



Financement de 5 millions d'euros pour élargir l'accès à l'électricité : à en croire un article publié par lepoint.cd, le 4 juin 2024, le fonds BGFA a annoncé une injection de 5 millions d'euros pour soutenir l'accès à l'électricité en Ituri. Ce financement vise notamment le développement d'un mini-réseau solaire de 8 MW à Bunia, destiné à fournir de l'électricité à plus de 125 000 personnes.

Interventions des institutions



Début d'électrification des ménages de Ngandajika : L'ANSER a débuté, en date du 19 Février 2025, avec le raccordement des ménages du territoire de Ngandajika, en province de Lomami, dans le cadre du projet d'électrification prévue pour au moins 1000 ménages de cette contrée. Pour la phase d'essai, une vingtaine de ménages et bureaux étatiques ont déjà bénéficié de l'énergie



Atelier sur la réforme du secteur de l'électricité en RDC : le Réseau Mwangaza, en collaboration avec l'ACERD et le GTERD, a organisé un atelier de trois jours, clôturé le 28 Février 2025 à Kinshasa pour débattre des réformes nécessaires dans le secteur de l'électricité en RDC. Au cours de ces assises, plusieurs lacunes de la Loi n° 011/2014 ont été mises en lumière, telles que la fiscalité lourde, les obstacles administratifs et l'absence d'intégration des énergies renouvelables dans le cadre législatif



Enquête sur le taux d'électrification en RDC : selon une enquête menée par EDSRDC et publiée le 10 Mars 2025 sur finance-entreprises.com, le taux d'électrification est établi à 22%. À en croire cette enquête, un congolais sur quatre dispose d'électricité soit 36% à Kinshasa et 4% en milieu rural. Cependant l'étude révèle également que 93% de la population utilisent des combustibles et des technologies propres pour l'éclairage tels que l'électricité, la lanterne solaire, ou la lampe de poche/torche/lanterne rechargeable ou à pile



Validation de l'étude portant sur la capacité de production de l'électricité par le Parc Agro-industriel de Bukanga Ionzo : une étude faite par la SNEL a révélé, en date du 23 Février 2025, que le poste de transformation du parc agro industriel de Bukanga Ionzo peut fournir 220 Kv/33 kV, capable de servir la ville de Kenge dans la province de Kwango



Travaux d'inspection par ANSER, le 07 Mars 2025, du projet d'électrification de Ndjili brasserie dans la commune de la Nsele : l'Etat Congolais a financé le projet de soutirage permettant d'installer trois cabines pour électrifier 1500 ménages à travers Ndjili brasserie situé en commune de la Nsele dans la ville province de Kinshasa



Lancement officiel du projet AGREE : le Ministère des ressources hydrauliques a lancé le 18 Mars 2025 à Kinshasa, le projet d'accès de gouvernance et de réforme des secteurs de l'électricité et de l'eau AGREE qui cible 14 Villes de la RDC



Point de presse de ANSER sur ses projets d'électrification rurale à travers la RDC : dans l'esprit de redevabilité, la direction générale de l'ANSER a organisé un point de presse le 11 Mars 2025, pour expliquer les évidences sur l'effectivité de l'accès à l'électricité dans le Congo rural. Il a de la même occasion dévoilé la cartographie de 49 projets en cours de réalisation, leurs taux d'exécution ainsi que les défis et perspectives de l'agence



Le ministre d'Etat, ministre de la justice et garde des sceaux a engagé, en date du 21 Mars 2025 à Kinshasa, des poursuites contre les présumés auteurs du détournement de 10 000 000 USD destinés à l'électrification du territoire de Moanda, dans la province du Kongo-Central



Témoignage des bénéficiaires des projets d'électrification rurale à travers le Congo réalisés par ANSER : les bénéficiaires des projets implémentés par Anser ont manifesté, le 13 Mars 2025, leur satisfaction suite aux travaux exécutés par celui-ci. Ces projets consistent à électrifier les zones rurales en RDC, dans le but d'induire le développement à travers l'usage productif de l'électricité tout en améliorant la qualité de vie des populations en leur assurant l'accès aux services de base



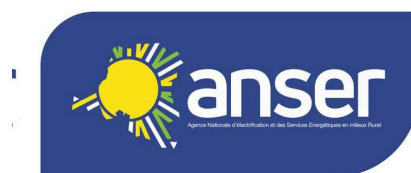
ACERD ASBL et ses partenaires en réunion d'évaluation de la nouvelle loi du secteur de l'électricité : après la publication de la nouvelle loi sur l'électricité, plusieurs organisations ont haussé le ton pour notamment décrier ce qu'elles qualifient de précipitation. C'est le cas d'ACERD asbl et ses partenaires qui ont organisé plusieurs activités en Janvier et Février 2025 pour une analyse approfondie de cette loi. En date du 27 Mars ils se sont une fois de plus réunis pour analyser les recommandations issues de ses activités en vue de mettre en place la commission ADHOC avec le Ministre de tutelle



Electrification de l'Ituri : l'ARE délivre deux Avis conformes à l'Ituri Energy : l'Autorité de Régulation du secteur de l'Electricité (ARE) a remis, le 21 Mai 2025, deux avis conformes favorables à la société Ituri Energy. Ces documents concernent l'octroi d'une licence de production et d'une concession de distribution d'électricité, visant à électrifier plus de 600 ménages dans les localités d'Aru, Mahagi et Ariwara, en province de l'Ituri, peut-on lire sur doseco.cd



L'ARE ordonne à Green Tech Energy de cesser ses activités de distribution d'électricité : selon l'article publié par victoireinfo.net le 17 Mars 2025, l'autorité de Régulation de l'électricité, ARE, a sommé l'entreprise Green Tech Energy SA de mettre fin à toutes ses activités de déploiement d'infrastructures de distribution d'électricité dans la ville de Bunia conformément à l'article 136 de la loi n°14/011 du 17 juin 2014, relative au secteur de l'électricité. Elle justifie cette décision par l'illégalité manifeste des activités menées par cette société. L'autorité rappelle cependant que la société Nuru est la seule entreprise légalement habilitée à distribuer de l'électricité dans la ville



ANSER lance un appel d'offre pour la construction de la centrale solaire photovoltaïque de LUIZA : dans sa charge d'électrifier les zones rurales, ANSER a obtenu des fonds propres afin de financer ses travaux. C'est ainsi qu'il a lancé le 16 Avril 2025, cet appel d'offre afin de permettre à chaque candidat de renfler le marché pour la construction de ce barrage se trouvant dans le territoire de LUIZA, en province du Kasai Central



Enjeux et perspectives au cœur de la 2ème édition de la Semaine de l'ARE : d'après opinion-info.cd, la deuxième édition de la Semaine de l'Énergie s'est tenue du 24 au 26 juin 2025, à Kinshasa. Cet événement, organisé par l'ARE -Autorité de régulation du secteur de l'électricité-, avait pour objectif de renforcer la dynamique collective autour des défis et perspectives du secteur de l'énergie en RDC. Pendant trois jours, les participants réunis, ont discuté sur les enjeux et les opportunités du secteur de l'énergie en RDC. Le programme de la Semaine de l'Énergie comprend plusieurs activités, notamment la présentation du rapport annuel 2024 de l'ARE. Les activités de trois opérateurs du secteur ont été également présentées avec projection.

ESPACE PUBLICITE



CADRE DE CONCERTATION SUR LES RESSOURCES NATURELLES (CdC/RN)

Une voix citoyenne engagée pour une gouvernance responsable de l'énergie en RDC

Qui sommes-nous ?

Le CdC/RN est une plateforme regroupant les organisations de la société civile œuvrant pour la gestion durable, transparente et inclusive des ressources naturelles. Depuis sa création, le CdC/RN milite pour que les ressources naturelles profitent à toutes les communautés.

Nos actions dans le secteur de l'énergie :

- *Collecte et diffusion d'informations sur l'accès à l'électricité en milieu urbain et rural*
- *Plaidoyers pour la décentralisation énergétique et l'inclusion des femmes et jeunes*
- *Suivi citoyen des projets de production, transport, distribution et commercialisation de l'énergie*
- *Sensibilisation des communautés sur les droits énergétiques*
- *Appui à la transition énergétique juste et équitable*
- *Appui à la planification énergétique inclusive et intersectorielle*

Nos contributions majeures :

- *Organisation de dialogues multi-acteurs sur la gouvernance du secteur de l'énergie*
- *Production de rapports sur l'accès à l'énergie en Ituri, Tshopo, Haut-Uélé et Bas-Uélé*
- *Accompagnement des initiatives communautaires d'électrification*
- *Membre actif du réseau Mwangaza, pour une énergie inclusive*
- *Renforcement de capacités des parties prenantes*

Rejoignez-nous dans notre lutte pour une énergie accessible, durable et juste pour tous !

Contact :

info@cdcrnituri.org

+243 813 014 336

Bunia, RDC

Suivez-nous sur :

Facebook : CdCrn Ituri

YouTube : CdC RN

Site web : cdcrnituri.org

Plaidoyers & revendications

Actions de la société civile ou des communautés



Nouvelle ordonnance-loi régissant le secteur de l'électricité en RDC : le réseau Mwangaza et ACERD ont révélé, le 01 Mars 2025 à Kinshasa, de graves lacunes et dénoncent le manque de concertation sur la procédure



Le Réseau MWANGAZA désapprouve la campagne de vulgarisation de l'ordonnance modifiant la loi sur l'électricité sans la ratification du parlement et l'intégration des demandes de la société civile : le réseau MWANGAZA a déploré, le 13 Mai 2025, le fait que les contributions des parties prenantes clés (la Société civile et certaines entreprises privées) ne soient pas prises en compte dans cette action, selon rtnk.org



La société civile du peuple craint le détournement des fonds alloués à la construction de la centrale hydroélectrique de Katende : La société civile de Tshimbulu au Kasai a monté au créneau et dénoncé, en date du 14 Mai 2025, la tentative d'utilisation à des fins privées des fonds alloués au projet par les membres du gouvernement central, selon finance-cd.com

Manifestations, mémos, déclarations publiques



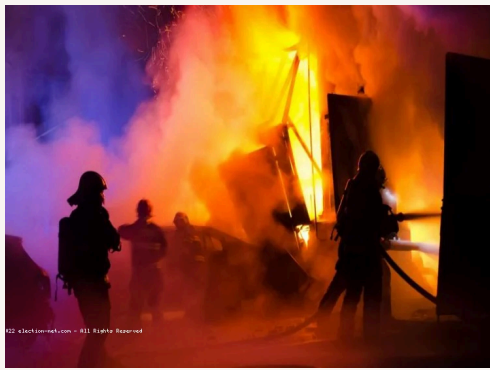
Dénonciation des agents sur les pratiques de tribalisme au sein de la SNEL : Les agents de la SNEL à Kinshasa ont accusé, le 16 Mars 2025, le PCA de cette entreprise de tribalisme. Selon eux, ce dernier aurait empêché la nomination du candidat Denis TUKUZU ANGBADURUKA comme Directeur Général de la SNEL pourtant avoir été élu par la majorité. Ce refus serait dû au fait que ce dernier n'est pas Kasaïen



Paralysie des activités commerciales suite à la rupture prolongée en fourniture d'énergie électrique : la population de la ville de Mbuji-Mayi, province du Kasai Oriental ont manifesté, le 19 Mars 2025, leur mécontentement sur l'absence du courant électrique dans leur région, a écrit actu7.cd



L'électricité en zones rurales, parmi les attentes de la population du Kwilu pour les élections : alors que la province va vers les élections d'un nouveau gouverneur, la population a ému, en date du 30 Mars 2025, le vœu de voir l'électrification des zones rurales parmi les réalisations du futur patron de la province, selon actualite.cd



Un incendie d'origine inconnue ravage la sous station électrique de Kasaji au Lualaba : alors qu'elle jouait un rôle clé dans l'alimentation de la ville de Kasaji, la sous-station a été ravagée par un incendie d'origine inconnu dans la nuit du 28 Mars 2025. Les dégâts visibles ont été notamment les disjoncteurs, les interrupteurs et les câbles de connexion qui ont tous été calcinés ; cependant, on observe également des brûlures au niveau du transformateur principal. Pendant que la ville fait face aux nombreuses coupures dues au vol de câbles électrique, la population se trouve une fois de plus confrontée à la perte de cette centrale dont l'acte de destruction est qualifié de sabotage, peut-on lire sur zoometrezoom.com

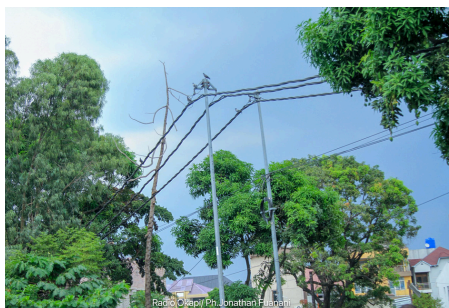


La population de Kindu, province de Maniema tire la sonnette d'alarme pour rétablir l'électricité et l'eau potable devenue une denrée rare dans la région : privé d'eau potable et d'électricité dans la ville, la population de Kindu s'est orientée vers l'auto prise en charge, en installant des panneaux solaires pour l'électrification et des puits d'eau pour s'en procurer bien que non d'eau potable. C'est pour cette raison que cette population a lancé, le 29 Mars 2025, un cri d'alarme auprès des autorités pour trouver solution à cette situation qui a longtemps duré, selon le Reportage de 7SUR7.CD



La MIBA fustige l'inaction de SEKO, sans production d'énergie depuis mars 2024 et dément les accusations de séquestration par le gouverneur : par le non-respect des engagements dans le partenariat entre la société Minière de Bakwanga, MIBA S.A et les investisseurs Tchêques de la société SEKO, le gouverneur de la province du Kasai-Oriental a convoqué les deux parties prenantes pour évaluer les engagements pris par ses deux partenaires ainsi que le partenariat SEKO-ENERKA. Contrairement aux rumeurs qui ont circulé concernant une prétendue séquestration de ces investisseurs par le gouverneur, cette rencontre était plutôt pour harmoniser le secteur de l'énergie dans la région, comme l'a précisé la MIBA dans son communiqué du 31 Mars 2025, peut-on lire sur etoilenews.net

Thématiques principales : accès, prix, injustice, pannes, etc.



A Mont-Ngafula à Kinshasa, des voleurs de câbles sapent la desserte en électricité et plongent l'Institut des Aveugles et tout un quartier dans le noir : Les voleurs ont procédé, la nuit du 14 Mai 2025, par un sabotage sur la liaison entre le transformateur et le disjoncteur général basse tension, ce qui a eu pour conséquence directe une coupure d'électricité brutale touchant non seulement l'INAVEM, mais également tout le voisinage, selon finance-cd.com



Suspension d'investissement dans le projet Ruzizi III au Nord-Kivu : suite à la dégradation de la situation sécuritaire dans la partie Est de la RDC, la Banque Européenne d'Investissement, BEI, a annoncé le 13 Mars 2025, le report de sa décision de financement, ce qui met en suspens le projet évalué à 760 millions de dollars, lequel projet destiné à améliorer l'accès à l'électricité en Afrique centrale



Les décharges électriques à la base du dysfonctionnement de la fourniture de l'électricité : selon un communiqué de la société d'électricité du Congo, EDC, cité par l'Agence Congolaise de Presse le 11 Mars 2025, le dysfonctionnement en desserte de l'électricité dans la ville de Tshikapa, province du Kasai-central est dû aux décharges électriques causés par les phénomènes atmosphériques exceptionnelles. Lesquels dysfonctionnements qui ont touché certains composants électriques des machines de protection de cette société, causant d'interruption complète de la fourniture de l'électricité dans la ville



La radio communautaire Umoja de Mungamba hors service : selon radiookapi.net, depuis septembre 2024, la radio communautaire Umoja de Mungamba en Ituri, est hors service en raison d'un incendie ayant détruit l'ensemble de son matériel. Cette situation prive les habitants d'une source d'information locale essentielle dans une région marquée par l'insécurité

Témoignages et terrain

Réalités sur l'accès à l'électricité dans certaines provinces

Les réalités sur l'accès à l'électricité en République Démocratique du Congo dépend d'une province à une autre. En voici un petit échantillon

a. Kinshasa

La capitale bénéficie d'un taux d'accès à l'électricité relativement élevé, avec environ 36 % des habitants ayant accès à l'électricité. Cependant, des défis persistent, notamment des coupures fréquentes et une infrastructure vieillissante.

b. Nord-Kivu

Dans cette province, des initiatives locales comme celle de l'entreprise Nuru ont permis d'améliorer l'accès à l'électricité. Par exemple, à Goma, Nuru a mis en place une microcentrale solaire fournissant de l'électricité à environ 3 000 clients, incluant des ménages, des PME et des institutions sociales.

c. Haut-Katanga

Malgré sa richesse en ressources naturelles, le Haut-Katanga fait face à des défis énergétiques majeurs. Le taux d'accès à l'électricité dans la province est difficile à déterminer précisément en raison de données variables. Certaines zones, comme Mitwaba, ne sont toujours pas électrifiées. De plus, la forte consommation d'énergie par les industries minières limite la disponibilité pour les ménages.

d. Milieux ruraux

Dans les zones rurales de la RDC, l'accès à l'électricité est extrêmement limité, avec seulement 1 % des habitants ayant accès à l'électricité. La majorité des populations rurales dépendent du bois de chauffage ou du charbon de bois pour leurs besoins énergétiques, ce qui exerce une pression sur les ressources forestières.

Analyse et perspectives

Synthèse des tendances observées

Durant ce premier semestre 2025, plusieurs tendances majeures ont marqué le secteur énergétique en RDC

Accélération des projets d'électrification rurale

On observe une multiplication des projets solaires décentralisés (ex. À Bulungu, Kalamba, Mahagi), soutenus par ANSER, ENABEL et des ONG. Ces initiatives visent à réduire l'inégalité d'accès à l'électricité entre zones urbaines et rurales

Engagement renforcé de la société civile

Des plaidoyers et ateliers ont été organisés à Kinshasa, Bunia et dans d'autres coins du pays, pour exiger la réforme de la loi n°14/011 sur l'électricité. La société civile réclame l'inclusion des énergies renouvelables et un allègement de la fiscalité pour encourager les investissements

Inadéquation persistante entre potentiel et exploitation

Malgré un potentiel hydroélectrique estimé à 100 000 MW, l'accès national à l'électricité reste inférieur à 20 %. Le recours au bois énergie et à des solutions informelles reste élevé, surtout dans l'est et le centre du pays

Multiplication des cadres de concertation

Les autorités provinciales, les partenaires techniques et les ONG multiplient les plateformes d'échanges pour coordonner les efforts (ex : Réseau Mwangaza)

Tendance globale

La RDC se dirige lentement vers une transition énergétique axée sur la décentralisation, l'énergie solaire, et la pression pour une réforme législative. Toutefois, la concrétisation dépendra du financement, des réformes et de la stabilité des partenariats publics-privés



Défis récurrents

La République démocratique du Congo (RDC) possède un immense potentiel énergétique, notamment hydroélectrique, estimé à environ 774 gigawatts. Cependant, moins de 3 % de ce potentiel est actuellement exploité, laissant plus de 80 % de la population sans accès à l'électricité

Plusieurs études ont identifié six défis majeurs entravant le développement du secteur énergétique en RDC :

Cadre légal et réglementaire inadéquat

la vulgarisation des textes relatifs au secteur de l'électricité est urgente et nécessaire dans les provinces et les entités territoriales décentralisées (ETD). L'adoption de cadres réglementaires adaptés aux réalités locales est également recommandée

Institutions et gouvernance

la décentralisation effective des services du secteur de l'énergie dans les provinces est cruciale. Il est nécessaire de rendre disponibles les moyens financiers adéquats pour le bon fonctionnement des institutions intervenant dans le secteur de l'électricité, tant au niveau national que provincial

Investissements limités

l'amélioration du climat des affaires est essentielle, notamment en allégeant les taxes pour les privés initiateurs de projets d'électrification. Il est également recommandé d'encourager l'intégration des projets énergétiques dans les cahiers des charges des responsabilités sociétales

Infrastructures vétustes

la réhabilitation, l'amélioration et la modernisation des infrastructures énergétiques existantes sont nécessaires. Il est important d'encourager l'utilisation des nouvelles technologies et de mettre en place des mécanismes de lutte contre les vols et les destructions des infrastructures énergétiques

Transition énergétique

la mise en place d'une politique claire en matière de transition énergétique est indispensable. Il est crucial d'accélérer l'électrification de la population pour réduire la pression sur les forêts et de sensibiliser les parties prenantes aux enjeux liés à la transition énergétique

Données et planification

la création d'une banque de données fiables sur la demande énergétique en province est recommandée. Il est également suggéré de mettre en place un système de gestion et de partage des données en libre accès sur des plateformes en ligne

En outre, la RDC fait face à des défis supplémentaires tels que la vétusté des installations, le manque de réhabilitation des infrastructures existantes, et l'abandon de certaines centrales

Opportunités pour les 6 mois à venir

Les opportunités répertoriées pour les six prochains mois dans le secteur de l'électricité en République Démocratique du Congo sont les suivantes :

Projets de l'ANSER

- Centrale hydroélectrique de Mbombo au Kasai-Central : l'ANSER prévoit la construction sur la rivière Lulua, avec une capacité prévue de 30 MW d'ici fin 2025.
- Partenariat avec Huawei : toujours dans sa mission d'électrifier les zones rurales, ANSER a procédé à la signature d'un protocole d'accord avec Huawei pour déployer des centrales solaires photovoltaïques hors réseau, avec un investissement estimé à 150 millions USD.
- Contrat avec GAUFF Engineering : l'ANSER a procédé à la signature à Berlin pour la construction de centrales solaires et minicentrales hydroélectriques dans 230 sites ruraux et périurbains, avec un investissement de 150 millions d'euros.

Initiative Power Africa

- Investissement de 15,5 millions USD : sont annoncés pour renforcer l'accès à l'électricité dans les zones rurales, incluant la distribution de kits solaires et le développement de projets solaires.

Projets de Nuru

- Microcentrales solaires : pour élargir son champ d'intervention, Nuru va procéder au Développement de microcentrales solaires à Goma, avec des plans d'expansion vers Bunia, Kindu et Mbuji-Mayi. Ces installations visent à fournir de l'électricité à des milliers de clients, incluant des ménages, des PME et des institutions sociales.

Appels d'offres en cours

- Sud-Kivu (Uvira et Bukavu) : appel d'offres pour la fourniture et l'installation de 100 lampadaires solaires et 250 lampes solaires équipées de dispositifs de charge de téléphone mobile, visant à améliorer l'accès à l'éclairage et à l'énergie renouvelable pour les populations locales.

Annexes / données